



les fumeurs italiens se résignent à respecter la loi

Rubrique : actualités - Date : vendredi 7 janvier 2005

L'AFP affirme que « bon gré mal gré les fumeurs italiens se résignent à respecter la loi interdisant de fumer dans les lieux publics qui entrera en vigueur le 10 janvier prochain ». L'agence qui rappelle qu'il sera interdit de fumer dans tous les lieux publics dont restaurants et bars, précise que « c'est là que le bât blesse » car seuls 5% des 240 000 bars et restaurants disposent de salles différentes pour séparer fumeurs et non fumeurs. D'après l'agence, « la première grogne passée, beaucoup ont mis de l'eau dans leur vin et se montrent coopératifs ». Balade dans les bars de Rome où un propriétaire a anticipé l'interdiction pour habituer les clients et où un autre préférant manier l'humour a inscrit sur une affichette « Ici un jour on fume, un jour on ne fume pas. Aujourd'hui on ne fume pas ». L'agence qui rapporte que selon un sondage 83% des Italiens sont d'accord avec cette interdiction alors que les fumeurs savent qu'elle va leur « compliquer la vie au quotidien », estime que la difficulté majeure sera de faire appliquer la loi dans les discothèques qui craignent de perdre leurs clients en majorité jeunes et fumeurs. Assurant qu'au Vatican où l'on essaie de tenir compte de la réglementation italienne, l'interdiction n'est pas respectée à la lettre, l'agence observe que les abus sont rares, les ecclésiastiques fumant peu dans cette enclave où le tabac a été cultivé pour la première fois en Europe.